AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

Edition Grandes Cultures

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 5

5 MARS 1991

CEREALES : Le point sur le Piétin-verse.
Nouveaux cas de Mosaïque.

COLZA : Charançon de la tige : Protéger les parcelles qui n'ont pas encore reçu d'insecticide.

TROIS DEPLIANTS A CONSERVER : Protection des cultures protéagineuses.
Protection des céréales.
Lindane et précautions d'emploi.

- CEREALES -

- LE POINT SUR LES DIFFERENTES SOUCHES DE PIETIN-VERSE -

La résistance aux BMC est généralisée dans notre région (résultats du travail Piétin-verse 1984-1986).

La cartographie souches lentes/souches rapides établie lors de la précédente campagne a été complétée en 1990 par de nouveaux prélèvements. Ces prélèvements effectués dans les mêmes parcelles ou parcelles voisines confirment les résultats de l'an passé. Durant l'année 1990, le Piétin-verse a été peu présent, la cartographie a pu être complétée seulement dans les secteurs présentant une attaque suffisante pour l'analyse.

Par ailleurs, notre laboratoire a effectué des tests de résistance au triadiménol sur les souches rapides. En effet, parmi les souches rapides, on distingue deux types de souches :

- les premières appelées souches 1_A sont sensibles aux triazoles,
- les secondes les souches 1_B sont résistantes aux triazoles.

Les résultats sont très variables d'un site à l'autre. Des parcelles situées dans le Loiret comme à Chantecoq, Cercottes et Attray présentent jusqu'à 75 % de souches 1_B (résistantes aux triazoles) parmi les souches rapides. D'autres parcelles comme à St Sigismond, Thessily, La Saucelle, Chevilly présente des résultats inférieurs à 25 % de souches 1_B.

On peut remarquer que les zones concernées (voir carte page 2) par la présence importante de souches lentes correspondent aux zones où ont été observées les premières souches résistantes aux BMC il y a 5 ou 6 ans. L'apparition de souches lentes dans une parcelle pourrait être considérée comme la révélation d'une forte pression de sélection réalisée par les fongicides. Par contre, dans le Gâtinais Est, la Beauce Dunoise et le Drouais-Thymerais, on note au minimum une présence de 12 % de souches lentes. En effet, partout où la résistance aux BMC est généralisée depuis longtemps, l'emploi de prochloraze et triazoles a pris le relai et a peut-être influencé l'équilibre souches lentes/souches rapides ainsi que l'évolution des souches rapides en deux types de souches 1_A et 1_B.

QUELLE STRATEGIE EN 1991 :

Le Piétin-verse est une maladie préoccupante en région Centre. Le premier traitement fongicide au stade "1 noeud" vise surtout le Piétin-verse.

Dans chaque parcelle cohabitent les différents types de souches avec des proportions différentes selon les sites (voir carte ci-dessus).

* QUELLES PARCELLES TRAITER ?

Tous les semis précoces réalisés en Octobre et les anté-précédents paille ainsi que les sols favorisant une humidité à la base des pieds sont des parcelles à risque. Surveillez-les.

28 45 41 37 18 36

Publication périodique

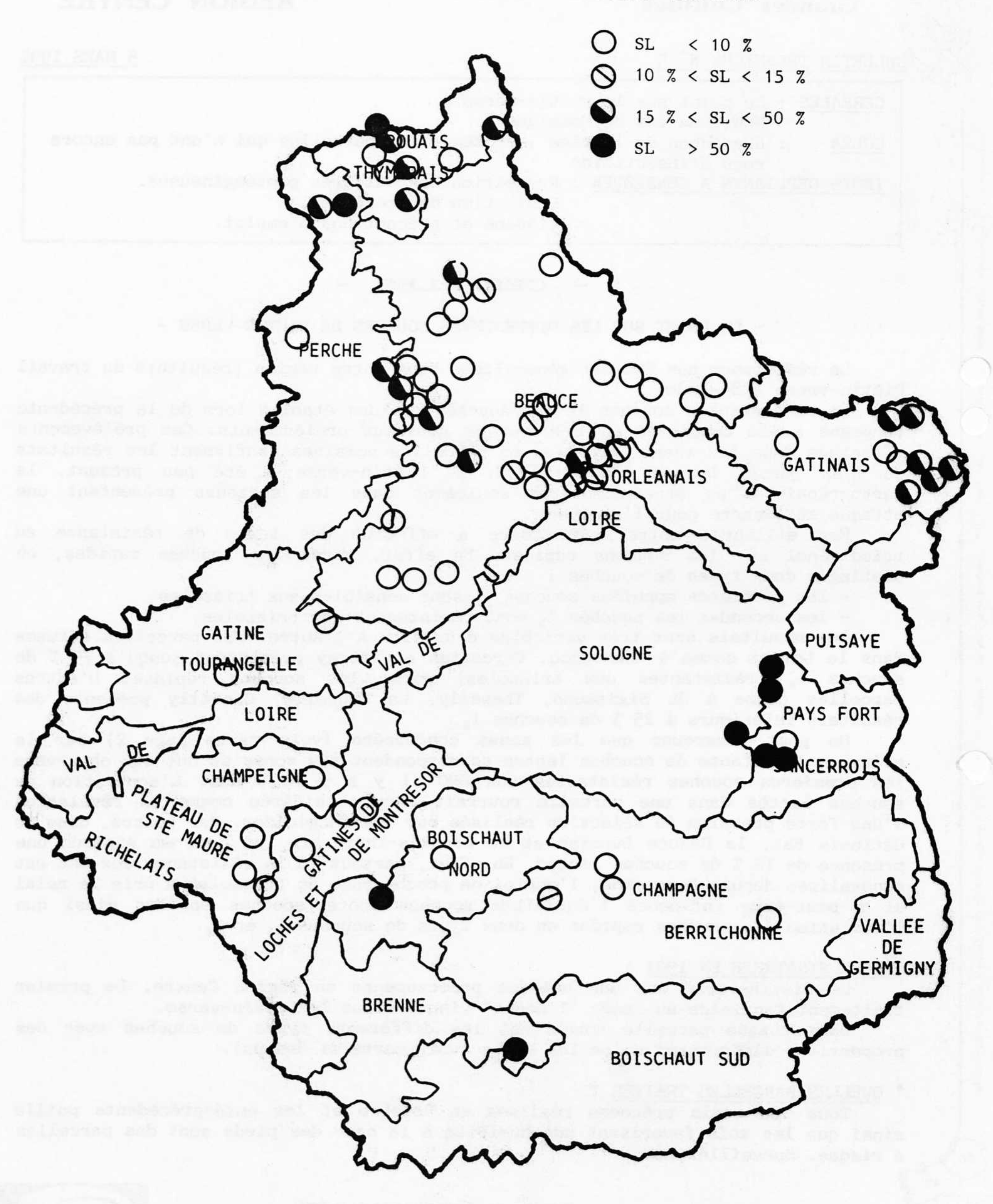
ABONNEMENT ANNUEL : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24

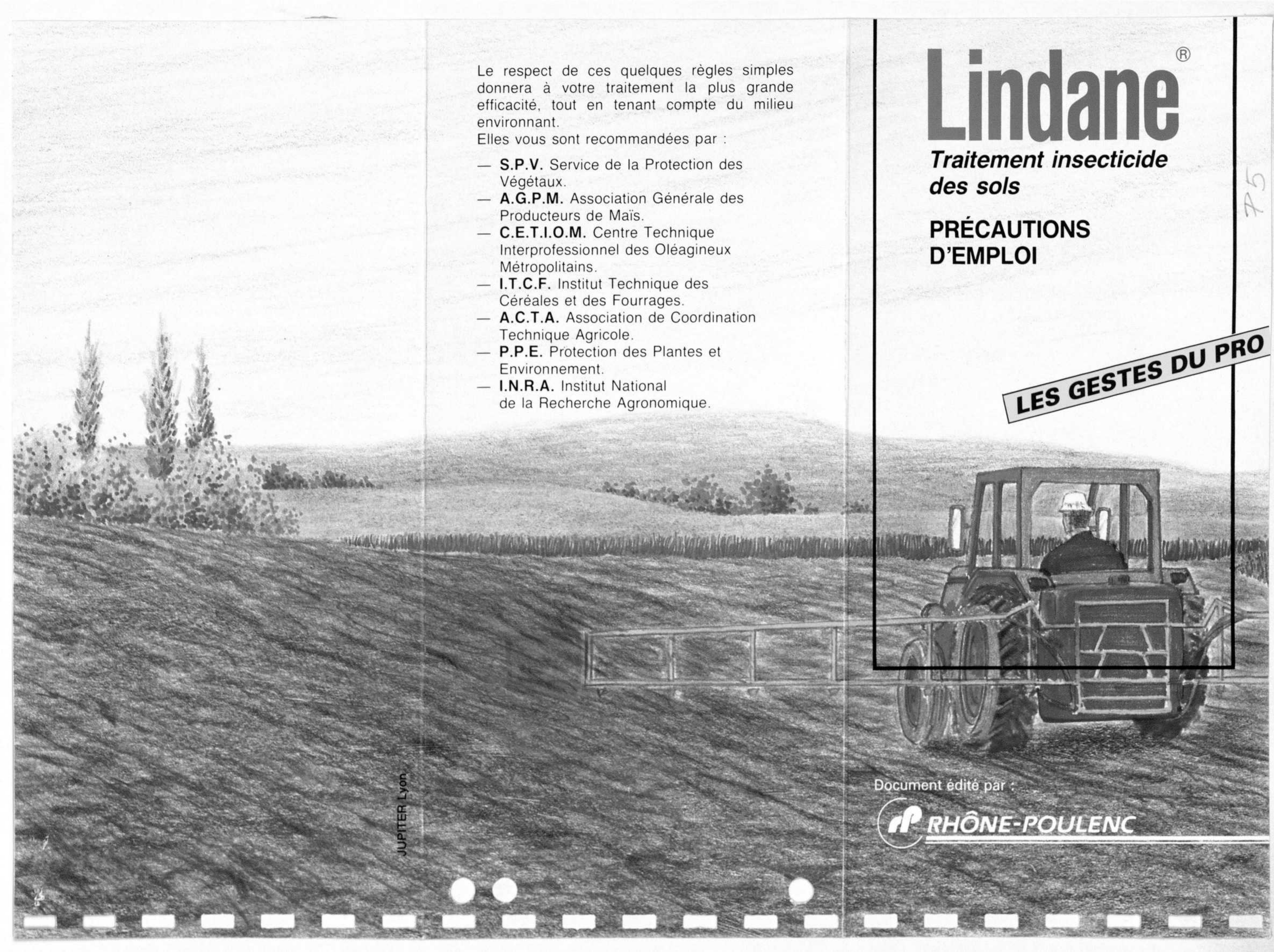


P4

CARTOGRAPHIE SOUCHES LENTES - SOUCHES RAPIDES



En collaboration avec SHERING, SOPRA et DUPONT



Le respect de ces quelques règles simples donnera à votre traitement la plus grande efficacité, tout en tenant compte du milieu environnant.
Elles vous sont recommandées par :

- **S.P.V.** Service de la Protection des Végétaux.
- **A.G.P.M.** Association Générale des Producteurs de Maïs.
- **C.E.T.I.O.M.** Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains.
- **I.T.C.F.** Institut Technique des Céréales et des Fourrages.
- **A.C.T.A.** Association de Coordination Technique Agricole.
- **P.P.E.** Protection des Plantes et Environnement.
- **I.N.R.A.** Institut National de la Recherche Agronomique.

JUPITER Lyon

Lindane®

Traitement insecticide des sols

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

LES GESTES DU PRO

Document édité par :
RHÔNE-POULENC

AGRICULTEURS, Pensez au milieu environnant, Respectez les doses et les recommandations d'emploi.

La désinsectisation des sols est une pratique souvent nécessaire avant l'implantation de maïs, tournesol, ou autres grandes cultures (céréales après retournement des prairies...)
Dans bien des cas le taupin présente un danger réel pour les jeunes semis.
Le LINDANE appliqué en plein avant semis assure depuis longtemps la meilleure protection contre ce ravageur.
Pour l'efficacité et l'innocuité de ce type de traitement, respectez quelques principes simples et des précautions élémentaires.

AU REMPLISSAGE

- Eviter tout débordement de produit sur la cuve.
- Utiliser un appareillage muni de clapet anti-retour.
- Ne pas pomper l'eau directement dans les mares, puits, cours d'eau.
- Bien rincer les emballages vides et verser l'eau de rinçage dans la cuve.

REGLAGE

- Bien régler les pulvérisateurs :
  - sous-dosage → résultats médiocres.
  - sur-dosage → produit et argent perdus.

Respecter la dose homologuée : 1,35 kg de matière active par hectare.

A L'EPANDAGE

Maintenir l'homogénéité de la bouillie par une agitation constante.

REUSSISSEZ VOTRE TRAITEMENT - AGISSEZ EN PRO.

- Choisir des buses de pulvérisation ne produisant pas de brouillard.
- Ne pas traiter les jours de grand vent et en cas de risque immédiat de forte averse.

Pour éviter l'entraînement du produit :

- Laisser une bande enherbée en bordure d'étang et de cours d'eau (3 à 10 m selon la pente du terrain).
- Ne pas pulvériser sur les zones de sources et ruisseaux en pourtour de champ.

INCORPORATION

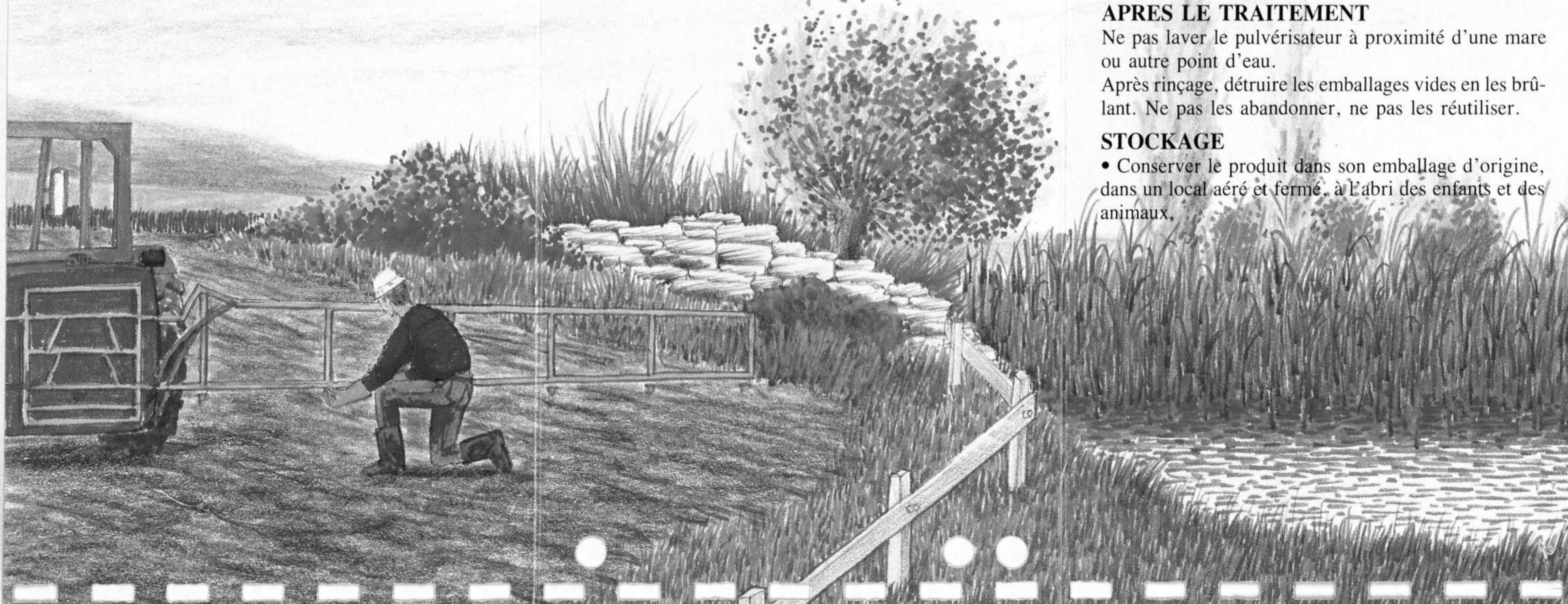
Aussitôt après l'application, procéder à une incorporation du produit sur les 8 premiers centimètres.

APRES LE TRAITEMENT

Ne pas laver le pulvérisateur à proximité d'une mare ou autre point d'eau.
Après rinçage, détruire les emballages vides en les brûlant. Ne pas les abandonner, ne pas les réutiliser.

STOCKAGE

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans un local aéré et fermé, à l'abri des enfants et des animaux.



PROTECTION DU MAÏS

ÉDITION 1991
Liste arrêtée au 15 novembre 1990

mauvaises herbes - maladies - ravageurs

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. 45 84 13 13

Association Générale des Producteurs de Maïs
[illegible], boulevard Tourasse, 64000 Pau, Tél. 59 72 47[illegible]

Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA





RAVAGEURS

Désinfection du sol

Matière active	Dose P.C. par ha	Produit commercial	Taupins	Scutigerelles	Oscinies	Tenue à la Biod.(1)	Observations
		EN PLEIN					
Lindane (2)	1350 g m.a.	*Nombreux*	•				8-10 j. avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane	5 l.	Krégan liquide Lorsban liquide					pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon	7,5 l.	Deucalion Icazon, Iulex		•			pré-semis incorporé
Parathion-éthyl	5000 g m.a.	*Nombreux*					
		EN LOCALISATION					
Aldicarbe + Lindane	15 kg	Témik M					Autorisé sur nématodes
Bendiocarbe	10 kg	Garvox 3 G					
Benfuracarbe	7 kg	Oncol S					
Carbofuran (3)	12 kg	*Nombreux*					
Carbofuran + Isophenphos	12 kg	Carma		•			
Carbosulfan	7,5 kg	Marshal fort					
Chlorméphos	6,2 kg	Dotan					
Chlorpyriphos-éthyl	10 kg	Dursban 5 G					
Fonofos	7 kg	Dyfonate 5 G					
Furathiocarbe	12 kg	Deltanet					
Phorate	12 kg	Geophos 5 G		•	*		
Phoxime	12 kg	Volaton 5					
Terbuphos	8 kg	Counter plus					
Terbuphos+Phorate	12 kg	Briscar					Autorisé sur nématodes à 18 kg.

(1) Tenue à la biodégradation : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures en sol riche en matière organique du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années.
(2) La dose de Lindane ne doit pas dépasser 1350 g m.a./ha.
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits.

Vers gris

- **Pulvérisation :** le soir, avec un fort volume d'eau.
- **Appâts :** résultats irréguliers

Matière active	Pulvérisation		Appâts ou granulés	
	Produit commercial	Dose P.C./ha	Produit commercial	Dose P.C. son : 50 kg/ha
Acéphate	Orthene 50	1,8 kg	Orthene 50	4,8 g/kg de son
Alphaméthrine	Fastac	0,2 l		
Chlorpyriphos			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30g m.a.	*Nombreux*	0,3 g m.a./kg de son
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l		
Deltaméthrine	Decis CE	0,3 l		
Endosulfan + Parathion			Drifène AP Ekadrine	8 ml/kg de son
Esfenvalerate	Sumi-alpha	0,4 l		
Lambda-Cyalothrine	Karate	0,15 l		
Perméthrine	Ambush [illegible]thrine	0,2 kg	Ambu[illegible], Perth[illegible]	2 ml/kg de son
Phoxime			Volaton 5	75 kg/ha

Acariens

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Effic[illegible]	Observations
Hexythiazox	Cesar	0,25 kg		Utiliser uniquement en préventif

Pyrale

Formulation	Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité
		PRODUIT BIOLOGIQUE		
	Trichogrammes	Pyratyp, TR16	200 cap./ha	
		PRODUITS CHIMIQUES		
Granulés	*Bifenthrine*	Talstar MG	25 kg	
Granulés	*Beta-Cyfluthrine*	Full GR	25 kg	
Granulés	*Chlorpyriphos-éthyl*	Dursban 1,5 G	25 kg	
Granulés	*Cyperméthrine*	Ripcord G, Sherpa 2 G	25 kg	
Granulés	*Deltaméthrine*	Decis MG2	25 kg	
Granulés	*Fénitrothion*	Dotix	25 kg	
Granulés	*Parathion-éthyl*	Kriss 2,5 G	25 kg	
Granulés	*Perméthrine*	Granador, Perthrine MG	25 kg	
Granulés	*Phoxime*	Volaton 2,5	25 kg	
Liquides	*Alphaméthrine*	Fastac	0,6 l	
Liquides	*Bifenthrine*	Talstar	0,2 l	
Liquides	*Cyfluthrine*	Baythroïd	0,8 l	
Liquides	*Cyperméthrine*	*Nombreux*	75 g m.a.	
Liquides	*Deltaméthrine*	Decis CE (1)	0,8 l	
Liquides	*Fenvalérate*	Sumicidin 10 (2)	1,5 l	
Liquides	*Lambda-Cyalothrine*	Karaté	0,4 l	
Liquides	*Tralométhrine*	Tracker	0,28 l	

Risque de pullulation de pucerons — (1) 0,8 l en traitement précoce, 0,5 l en traitement classique — (2) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Pucerons(1)

(1) Usage assimilé à la catégorie Pucerons des épis de céréales.

Matière active	Produit commercial	Efficacité
	TRAITEMENT PRÉCOCE	
Alphaméthrine	Fastac	
Bifenthrine	Talstar	•
Cyfluthrine	Baythroïd	•
Cyperméthrine	*Nombreux*	•
Deltaméthrine	Decis CE	
Esfenvalérate	Sumi-alpha	•
Fenvalérate	Sumicidin 10	
Fluvalinate	Mavrik	•
Lambda-Cyalothrine	Karate	•
Phosalone	Zolone FLO	•
Pyrimicarbe	Pirimor G faible rémanence	
Endosulfan + Thiométon	Serk	•
	TRAITEMENT TARDIF	
Pyrimicarbe	Pirimor G	

La dose est fonction du stade du maïs. Ne pas utiliser de mouillants. Pour un choix adapté, consultez l'AGPM ou le S.P.V.

Sésamie

Matière active	Produit commercial dose homologuée	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
	1ère GENERATION			
Deltaméthrine	Decis CE 0,8 l	0,4 l+0,4 l		Suivre les indications données par les Avertissements Agricoles. Volume de bouillie d'au minimum 300 l.
Diflubenzuron	Dimilin 0,5 kg	0,5 kg		
Fenvalérate	Sumicidin [illegible] l	0,75 l+0,75 l		
Lambda-Cyalothrine	Karaté [illegible],3 l	0,15 l+0,15 l		
	[illegible]e GEN[illegible]N			
Deltaméthrine	Decis CE	0,8 l		Suivre les Avertissements [illegible]s. Meilleure efficacité avec 2 applications.
Cype[illegible]ine	[illegible]ord G	2[illegible]		
Fenvalérate	Sumicidin 10	1,[illegible] l		
Lambda-Cyalothrine	Karaté	0,3 l		
Perméthrine	Perthrine M[illegible]	25 kg		

MALADIES

Charbon des inflorescences

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Captane + Flutriafol + Anthraquinone	Stylor C	0,4 kg/quintal		Traitement des semences par l'Etablissement Producteur afin d'éviter la dissémination de la maladie
Diniconazole	Geriko 60	0,1 l/quintal		

Helminthosporiose

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Efficacité	Observations
Flusilazol + Carbendazime	Punch C	0,8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Carbendazime	Impact R	1,25 l	*	
Flutriafol + Chlorothalonil	Impact TX	2,5 l		
Propiconazole + Carbendazime	Tilt C	1 l		

(1) La dose de 0,5 l. peut être conseillée en traitement avant floraison.

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — * à confirmer — • manque d'information

S.A.I. - BIARRITZ

LA DOSE D'ATRAZINE OU DE SIMAZINE OU DU MELANGE ATRAZINE + SIMAZINE NE DOIT PAS DEPASSER 1500 g.m.a./ha POUR L'ENSEMBLE DES TRAITEMENTS.

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol. Pour les produits appliqués en post-semis, l'efficacité du traitement ne sera bonne que si la pluviométrie est suffisante.

Matière active	Produit commercial	Dose P.C./ha	Epoque de traitement		Efficacité sur les graminées estivales			Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action secondaire sur dicotylédones résistantes aux triazines				Observations
			pré-semis	post-semis pré-levée	Panics	Sétaires	Digitaires		Amaranthe	Morelle	Chénopode	Renouées	
Alachlore	Lasso 15 granulé Lasso (1) Alagan 480	17 à 30 kg 4 à 7 l 5 à 7 l											(1) Pour détruire les dicotylédones ajouter une faible dose d'atrazine.
Alachlore + Atrazine	Lasso GD liquide Lasso GD Alazine	6 à 10 l 25 à 40 kg 7 à 10 l											
Atrazine	*Nombreux*	1000/1500 g m.a.											(2) Inefficace si plus de 3 % de matière organique sur graminées estivales.
Atrazine + Cyanazine	Bellater extra fluide (2)	3 à 6 l											
EPTC	Capsolane (1)(3)(4)	8 à 14 l											(3) Freine le développement sur productions de semences.
Vernolate	Surpass 4 s (1)(3)(4)	7 à 11 l											
Métolachlor	Duelor (1)	[illegible] à 3 l											
Métolac[illegible] + Benox[illegible]	[illegible]or + S[illegible]	[illegible],3 l											(4) [illegible]rer p[illegible]ément le jour du traitement. Effic[illegible]iée à [illegible]ité de l'incorporation.
Métolachlor + Atrazi[illegible]	Primextra autosuspensible [illegible]extra [illegible]sec	[illegible] à 8,5 l [illegible] 30 kg											
Métolachlor + Atrazine + Benoxacor	Primextra + Safeneur autosuspensible	[illegible] à 8,5 l											(5) Risque de phytotoxicité particulièrement sur sol caillouteux filtrant et semis mal recouverts.
Simazine + Atrazine	*Nombreux* (2)	3 l											
Pendiméthalin + Atrazine	Tazastomp C (2)(3)(5)	4 à 5 kg											

Désherbage après la levée

1 • Graminées (1 à 2 f. max.) + dicotylédones résistantes ou non

Matière active	Produit commercial	Sélectivité	Dose P.C./ha	Efficacité sur les graminées estivales			Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action sur dicotylédones résistantes aux triazines			
				Panics	Sétaires	Digitaires		Morelle	Chénopode	Amaranthe	Renouée Persicaire
Alachlore + Atrazine + Pyridate	Tristar		8 à 10 kg								

En conditions sèches, risques d'efficacité insuffisante.

2 • Complément nécessaire à un traitement de pré-levée

• Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade optimum des adventices			
					Morelle	Chénopode	Amaranthe	Renouée Persicaire
Bentazone + huile	Basagran + huile (1)		3 l + huile	aucun	5 f.	5 f.	5 f.	4 f.
Bentazone + Atrazine	Laddok (6)		4 l	aucun	5 f.	5 f.	5 f.	5 f.
Bentazone + Bromoxynil	Extoll		3 l	•	8 f.	8 f.	8 f.	6 f.
Bromoxynil phénol	Nombreux (2)		2,4 l	6 f.	8 f.	8 f.	5 f.	5 f.
Dinoterbe	Herbogil (3)		3 l	4 f.	5 f.	5 f.		3 f.
Pyridate	Lentagran PM Lentagran EC (4)		2 kg 2 l	aucun aucun	12 f. 12 f.	8 f. 8 f.	10 f. 10 f.	
Pyridate + Clopyralid	Pyron		1,5 l	aucun	12 f.	8 f.	10 f.	
Bromoxynil phénol + Dicamba	Taquilan		2 l	6 f.	6 f.	6 f.	6 f.	* 6 f.
Bromoxynil ester + Pyridate	Bropyr		2 kg	8 f.	8 f.	8 f.	8 f.	4 f.
Pyridate + Thifensulfuron-methyl	Binex M (5)		1,5 kg	8 f.	6 f.	5 f.	6 f.	4 f.

(1) Dose d'huile voir préconisation fabricant - (2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant" - (3) Utilisable à 6 l/ha associé à la dose habituelle d'atrazine en post-semis, prélevée du maïs dans les régions à printemps pluvieux sur chénopode et morelle - (4) Avec la formulation liquide des cas de brûlures et de tassement de végétation dont les conséquences demandent à être connues expérimentalement, ont été observés en 1988 - (5) Ne pas utiliser sur variétés FULVIA et FURIO - (6) A 4 l/ha, ce produit apporte 800 g d'atrazine, lui conférant une efficacité sur dicotylédones sensibles.

• Graminées estivales mal contrôlées en prélevée

Matière active ou produit commercial	Sélectivité	Dose P.C./ha	Efficacité sur les graminées estivales			Efficacité sur dicot. sensibles à l'atrazine	Action sur dicotylédones résistantes aux triazines			
			Panics	Sétaires	Digitaires		Morelle	Chénopode	Amaranthe	Renouée Persicaire
En plein - Maïs levé à 5 feuilles										
Atrazine + huile		3 + 2								
[illegible]razine [illegible]agran		[illegible] + 2								
[illegible]razine [illegible]n		[illegible] 1,5								
En dirigé - Maïs 40 à 50 cm.										
Amétryne + huile (1)		2,5 + 5								
Terbutryne + huile (1)		4 + 5								

(1) Utilisation de caches totaux.
En présence de graminées estivales résistantes aux triazines, utiliser BASTA LS (5 l/ha) ou GRAMOXONE PLUS (3-4 l/ha) avec caches totaux.

• Plantes vivaces

Matière active	Produit commercial	Sélect.	Dose P.C./ha et stade d'application	Adventices	Observations
Clopyralid + huile	Lontrel SF 100 ou Lontryx 200 + huile		(1,5 l ou 0,7 l) + 3 l post levée des adventices	Chardon, laiteron, renouées	(1) Traitement en dirigé uniquement.
2,4 D	*Nombreux* (1)		0,7 l à 1 l m.a.	Liseron, chardon, rumex	(2) Traitement en dirigé (avec des pendillards) à 0,6 l. à partir de 50 cm de hauteur du maïs.
Dicamba	Banvel 4 S (2)		0,6 l levée à 6 f. du maïs si tm > 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, chardon, rumex	
Dicamba + Atrazine	Marksman (2)		2,5 l levée à 6 f. du maïs si tm > 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, chardon, rumex	(3) Traitement en dirigé (0,5 l. à 1,25 l.) à partir de 50 cm de hauteur du maïs.
Fluroxypir	Starane 200 (3)		1 l levée à 6 f. du maïs si tm> 10°C et tMax. < 25°C	Liseron, rumex, ronces	
Glufosinate - ammonium	Basta LS (4)		3 à 5 l	Prêle des champs	(4) Traitement en dirigé à n'utiliser qu'avec des caches totaux. Efficacité irrégulière.

Légende générale : bon — moyen — insuffisant — traitement possible — * à confirmer — • manque d'information — ou — ou — irrégulier

*** QUAND TRAITER ?**

Au stade "1 noeud" dans la majorité des cas, avant en cas de présence de piétin sur 10 à 20 % des pieds. Au stade "2 noeuds", le piétin peut déjà être passé sur tiges, les produits utilisés ne migrent plus vers la tige et l'efficacité chute rapidement.

LES SPECIALITES COMMERCIALES HOMOLOGUEES, UTILISABLES SUR PIETIN-VERSE RESISTANT AUX BMC ET COMMERCIALISEES EN 1991*

		DOSES HOMOLOGUEES		DOSES PRECONISEES	
SPECIALITES	FIRMES	DOSE/HA	COMPOSITION/HA	DOSE/HA	COMPOSITION/HA
PREMIERE CATEGORIE : PRODUITS A BASE DE PROCHLORAZ EFFICACES EN TOUTES SITUATIONS					
SPORTAK 45	SCHERING	1,33	prochloraze 600	1	prochloraze 450
SPORTAK MZ 2	SCHERING	1,33 + 4,7	prochloraze 600 mancozèbe 2021	1 + 3,5	prochloraze 150 mancozèbe 1505
SPORTAK PF	SCHERING	1,5	prochloraze 450 carbendazime 200	1,5	prochloraze 450 carbendazime 200
SPONSOR	SCHERING	2,4	prochloraze 600 fenpropidine 600	1,8	prochloraze 450 fenpropidine 450
TOURNOI	LA QUINOLEINE	2,4	prochloraze 600 fenpropimorphe 348 fenpropidine 252	1,8	prochloraze 450 fenpropimorphe 261 fenpropidine 189
TENOR	PROCHIMAGRO	1,33	prochloraze 600 triadiméfon 133	1	prochloraze 450 triadiméfon 100
DEUXIEME CATEGORIE : PRODUITS A BASE DE FLUZILAZOL EFFICACES SUR SOUCHES RAPIDES DE TYPE 1A					
PUNCH C	DU PONT DE NEMOURS	1,2	fluzilazol 300 carbendazime 150	1	fluzilazol 250 carbendazime 125
CAPITAN	DU PONT DE N	1,2	fluzilazol 300	1,5	fluzilazol 250
TROISIEME CATEGORIE : PRODUITS A BASE DE TRIAZOLES Ils présentent une efficacité inférieure au fluzilazol. La carbendazime qu'ils contiennent ne complète pas l'efficacité sur Piétin-verse car nous sommes dans toute la région Centre en situation de résistance aux BMC.					
ALTO AMBEL	SANDOZ	0,66	cyproconazole 106 carbendazime 198	0,66	cyproconazole 106 carbendazime 198
PLANETE R	SOPRA	1,5	héxaconazole 250,5 carbendazime 150	1,5	héxaconozole 250,5 carbendazime 150
Ces produits pourront être utilisés en complément des produits à base de prochloraze. Il sont très efficaces sur Rouilles. Il ne faudra pas pour autant baisser la dose de prochloraze (450 g minimum). En effet les essais menés par le SPV en 1990 montrent que l'adjonction au prochloraze de tébuconazole, de cyproconazole ou de morpholine n'augmente pas sensiblement l'efficacité du prochloraze seul sur Pétin-verse.					

* Consultez le dépliant ci-joint pour connaître l'efficacité des différentes matières actives et spécialités commerciales sur les autres maladies.

*** QUELLE DOSE ?**

La dose de 450 g de prochloraze est une dose minimale pour obtenir une efficacité satisfaisante. La dose de 600 g est à retenir dans le cas de forte présence au moment du traitement.

P6

* QUELLE STRATEGIE ?

En fonction de la proportion des différents types de souches :

- Si souches lentes supérieures à 50 % (● ——> sur la carte) : il est impératif d'utiliser du prochloraz.

- Si souches lentes comprises entre 10 et 50 % (⦸ ◕) : éviter l'emploi de triazoles seules sur Piétin-verse, sinon on risque de sélectionner les souches lentes, préférer le prochloraze utilisé seul ou en association avec une triazole.

- Si souches lentes inférieures à 10 % (○) : pas de contrainte.

Nous manquons de recul pour tenir compte de la présence des souches 1_B au niveau de la cartographie. Toutefois, pour les parcelles présentant 75 % de souches 1_B, il est préférable d'utiliser le prochloraze.

Stratégie à la parcelle :

Le premier traitement peut combiner la lutte contre le Piétin-verse et une maladie foliaire déjà présente. Il faudra aussi tenir compte des sensibilités variétales à la Rouille jaune (Thésée, Récital, Cando) :

- Piétin-verse + Septoriose : SPORTAK + mancozèbe ou PUNCH C (si souches rapides).

- Piétin-verse + Rouilles : SPORTAK + triazole (PLANETE R, ALTO, SPOT, PUNCH C, CAPITAN...).

- Piétin-verse + Oïdium : Employer un mélange de prochloraze + morpholine (TOURNOI, SPONSOR ou rajouter CORBEL, ROCKET ULTRA ou BOSCOR au SPORTAK). Pernel, Festival, Récital sont des variétés sensibles à l'Oïdium.

* APPRECIATION DU RISQUE PIETIN-VERSE POUR CETTE CAMPAGNE :

Le risque Piétin-verse est plus élevé que celui des deux dernières années à cause des pluies enregistrées en Novembre, Décembre et Janvier.

Les pluies favorisent la sporulation du champignon et les contaminations. Il faudra donc être vigilant cette année, respecter les doses de fongicides anti-Piétin et la date d'intervention.

Les premières notations réalisées sur dix parcelles aux environs de Mer montrent que le Piétin est déjà présent (taux d'attaque variable de 0 à 40 %). La Septoriose semble être la maladie foliaire dominante cette année en sortie d'hiver. Pas de Rouille ni d'Oïdium signalés à ce jour contrairement à l'an dernier.

MOSAIQUE : Des rougissements intenses sont signalés sur blé dur, variété Cando, dans le secteur d'Oucques (41), de Giroux et St Pierre de Jards (36). Le diagnostic viral par test ELISA donnera confirmation de ces nouveaux cas de Mosaïques.

— COLZA —

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA :

- **CHER, INDRE, INDRE ET LOIRE** : Pic de captures du 25 au 27 Février. Pas de captures depuis le 28 Février sauf à Blancafort (18) où le vol a été plus tardif (pic de captures le 1er Mars).

- **LOIRET** : Pic de captures important du 25 au 27 Février dans le Gâtinais Est. Accalmie jusqu'au 2 Mars et reprise des captures les 3 et 4 Mars à Gy les Nonains (11 charançons du colza) et Amilly (3 charançons du colza).

- **LOIR ET CHER** : Pic de captures du 26 au 28 Février à Vendôme, encore quelques captures le 1er Mars à Morée, reprise des captures (4 charançons de la tige du colza) à Vendôme, Herbault et Onzain le 4 Mars.

- **EURE ET LOIR** : Pic de captures à Le Mée le 27 Février quelques captures encore le 1er Mars. Seulement quelques captures à Flacey le 27 Février. Aucune capture à Moinville Réclainville et Boisgasson.

Se reporter au bulletin précédent pour les produits de traitement.

Quelques méligèthes et baris sont déjà observées sur l'ensemble du réseau.

* * *

SALON DE L'AGRICULTURE DU 3 AU 10 MARS 1991 (Porte de Versailles)
9 Mars : présentation des techniques de laboratoire par le SRPV ILE DE FRANCE